



Audioconférence du 2 avril 2020

DDFIP 71 / Membres du CHSCT / Secrétaires départementaux des syndicats

Généralités

Situation résultant de l'enquête :

Effectif total : 703 agents DDFIP 71 ; actuellement répartis en : 177 présents dans les services + 86 agents en télétravail + 336,5 agents en ASA.

Dans le détail :

- 577 agents sur **missions identifiées prioritaires** dont 170 présents (29 % des effectifs) + 56,5 en télétravail + 85,5 rotations absence + 38,5 en garde d'enfants + 39 mesures de maintien à domicile + 3 agents confinés + 32,5 agents en congés ou temps partiel + 52 agents en arrêt maladie

- 126 agents sur des **missions non prioritaires** dont 29,5 en télétravail + 58 confinés + 8 maintiens à domicile.

Nombre de cas avérés ou suspectés de COVID-19 : 30 agents. Aucun cas d'aggravation selon les informations remontées par les chefs de service.

Gestion des cas des personnes soit en quatorzaine ou en arrêt maladie : la DDFIP a pris l'attache des chefs de service concernés par les reprises des agents. Les agents doivent prendre l'avis de leur médecin traitant si reprise il doit y avoir. L'agent peut-il rentrer dans le collectif de travail au terme de son arrêt de 15 jours ?

Selon le médecin présent en audioconférence, il y a plus une perspective de 3 semaines pour un arrêt maladie ; il convient donc de prolonger d'une semaine la quatorzaine.

En termes de coordination, il y a une attente d'une directive nationale sur ces 3 semaines.

3 semaines car contagiosité : possibilité de reprise mais avec un masque. Sauf que manque de masques...

Les chefs de service sont consultés s'il y a suspicion d'un cas sur le respect des gestes de distanciation sociale :.

Moyens de protection : masques, gel, etc.

- Peu de masques. 140 000 masques livrés pour la dgfip. Dotation de 700 masques en Saône et Loire. Volumétrie calculée en fonction de 2 masques par jour et à destination des agents de caisse, d'accueil notamment dans les trésoreries.

Au final, nous n'en aurons que 650 car 50 sont destinés à la DGCCRF.

Une dotation identique sera à nouveau envoyée dans les prochains jours.

- Les écrans plexiglass: la DG a lancé une commande d'écrans en plexiglass : 60 écrans demandés par la DDFIP71. La livraison devrait intervenir de manière imminente.

- Le gel : la commande CHSCT devrait voir la livraison de 100 flacons de 500 ml. Une commande complémentaire a été faite par BIL. A défaut, le lavage des mains fait partie des gestes barrière.

- Les gants : commande pour les agents manipulant les numéraires, les documents, le courrier (il doit être laissé pendant 24h).

- **Les ordinateurs portables :** dotation complémentaires des portables de l'ENFIP (22 ordinateurs). Tout le stock est configuré.

90 ordinateurs portables mis à disposition.

Travaux de relance des entreprises ayant suspendus leurs prélèvements. Les agents des brigades entre-autres seront mobilisés.

Les difficultés d'accès à webmail persistent.

Possibilité de saisir la cellule psychologique pour les agents qui le souhaitent dans ce contexte difficile.

Sur Ulysse national, il y a une FAQ complète sur tous les sujets.

Soutien aux entreprises :

- Le PCA fonctionne bien pour l'ensemble des services.

- Crise économique et sociale à venir : l'économie se bloque. Donc il y a un plan de soutien. Contacts avec les professionnels et les médias. Les services sont au soutien et joignables.

Au niveau des entreprises, deux choses vont se mettre en place :

Rappel préalable du report des impôts directs (240 entreprises concernées en Saône et Loire) ; les entreprises ont pensé, à tort, que TVA et PAS n'étaient pas concernés.

- 1/ mis en place du **fonds de solidarité pour les TPE** (- de 1 millions de CA et – 10 salariés) ;

Des listes seront traitées lorsqu'il y aura des anomalies (RIB, etc.) par les services locaux.

Une prime de 2000 € pour les entreprises avec au moins un salarié mais gérée par la Région à partir du 15 avril pour les entreprises en cessation de paiement.

- 2/ Les remboursements de crédit de TVA : énormément vont intervenir. Un travail lourd avec un minimum de contrôle : SIE, PCE et BDV seront sollicités.

Un remerciement est fait par la DDFIP à destination des trésoreries qui paient les entreprises intervenant dans les collectivités.

Les trésoreries hospitalières continuent à fonctionner et à payer les fournisseurs.

Campagne IR 2020 :

Elle sera maintenue.

L'ouverture des services en ligne pour la télédéclaration aura lieu le 20 avril ; date limite pour le dépôt papier : 12 juin ; 11 juin pour la télédéclaration.

2 phases :

- en période de confinement : sans réception du public ou cas exceptionnel sur rendez-vous. Il faut être en état de répondre au contribuable par voie démat' ou au téléphone.

Le PCA sera donc modifié. Le PCRP, le PCE et les BDV seront mobilisés aux côtés des SIP.

Viendront s'ajouter à cela les problèmes liés à la déclaration automatique.

- A l'issue du confinement, une période de réouverture : voir si c'est envisageable.

SPF-SDE : redevenus missions prioritaires. Beaucoup d'assurances-vie, d'actes pour la vie des entreprises.

Les payes des fonctionnaires d'Etat seront assurées ainsi que pour les hôpitaux, les EHPAD et les collectivités.

Les frais de repas pour les agents qui se déplacent : un décret est en cours mais nous n'en savons pas plus.

Mise à jour des répondants : à la demande d'une OS, il conviendrait de mettre à jour les numéros à joindre pour les bons de secours et l'ouverture au public.

Réponse de l'administration : c'est une opération très lourde et chronophage, avec déplacement de l'entreprise sur chacun des sites. A voir.

Le médecin de prévention a été extrêmement sollicité et déplore les mails agressifs qu'il a pu recevoir.

La CGT est intervenue sur :

- La rotation est-elle bien effectuée dans tous les postes et sur les tâches prioritaires ?

Pour la DDFIP c'est le cas : la rotation est bien effectuée sur des missions prioritaires.

- Sur les travaux en SIE : le discours présidentiel a créé le flou et de nombreux contribuables se dispensent du paiement de la TVA. Donc il y a une crainte sur l'explosion des portefeuilles RAR. La DDFIP rappelle que le plan de règlement est possible et que les professionnels ont été avertis (entreprises, banques, comptables, etc.) par l'administration que le PAS et la TVA ne font pas partis du périmètre des mesures de soutien.

- Campagne IR : nous rappelons préventivement que les mesures de protections essentielles devront être disponibles et effectives avant d'envisager une ouverture au public.

Les autres interventions :

- Le rattrapage du retard. : il faut s'assurer qu'il n'y aura pas de pressions sur les agents pour les congés, etc ?

Pour la DDFIP, la campagne est un moment fort. Il faudra être en capacité de remplir cette mission.